

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2014

1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet et la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet.

2. COTISATION AU CENTRE SOCIAL :

Considérant le nombre d'enfants ayant fréquenté le centre loisirs sans hébergement du Centre Social, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité une subvention complémentaire de 123.42 €.

3. ACCORD DE POURSUITE EN RECOUVREMENT DU COMPTABLE :

Considérant le remplacement du Trésorier, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, ACCORDE une autorisation permanente à Mme PELLETIER Josiane, comptable public, pour engager des poursuites pour tous les titres de recettes, quelle que soit la nature des créances ou des poursuites.

4. ADHESION A L'ASSOCIATION RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINES ET DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE :

Afin d'aider la Commune dans sa démarche d'obtention du label ville amie des aînés, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE l'adhésion de la ville à l'association « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés »
- DESIGNE Monsieur BARDIOT Jacques pour représenter la commune de Meaulne au sein de cette association
- S'ENGAGE à verser annuellement sa cotisation.

QUESTIONS DIVERSES

- Centre Social : La Commune réaffirme son soutien au centre social et compte sur le maintien de tous les services proposés à ce jour.
- Assainissement : une étude sera inscrite au Budget Primitif 2015.
- Contrat Communal d'Aménagement de Bourg : les travaux du SDE03 commenceront en janvier 2015.
- Petit Journal : distribution en décembre.
- Dépôt déchets verts route de Vitray : les plus gros utilisateurs devront récupérer une partie des broyats générés par leur apport.
- Centre de secours : il est proposé une formation 1^{er} secours gratuite pour les associations.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mercredi 10 décembre 2014 à 19 h 00 à la Mairie de MEAULNE.

